

Je suis Sans domicile fixe

Par Daan, le 11/03/2023 à 09:29

Bonjour, mon propriétaire a récupéré le logement qu'il me louait.

Je suis sans domicile fixe depuis 1 an , n'étant pas divorcé, et ma femme est parti depuis 4 ans, je n'ai pas le droit au logement social.

Donc pas d'adresse fixe.

J'ai désigné une poste restante, pas le choix.

Suis-je dans l'illégalité pour n'avoir aucune adresse fixe

Par youris, le 11/03/2023 à 10:57

bonjour,

il existe des milliers de sans domicile fixe.

vous pouvez vous faire domicilier auprès d'un CCAS d'une commune.

salutations

Par Marck.ESP, le 11/03/2023 à 12:15

Bienvenue

Les textes ..

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17317